

THÈME

- La gouvernance des écoles et établissements

L'ESSENTIEL

La discussion portait sur un certain nombre de questions qui n'ont pas forcément été abordées :

- Qui gouverne ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les directeurs et chefs d'établissement dans la gouvernance de l'école, du collège ou du lycée ?
- Quelle gouvernance, dans les établissements, pour davantage prendre en compte les problématiques des enseignants et mieux les écouter ?
- Comment rapprocher l'équipe de direction des professeurs par une organisation plus horizontale afin de fluidifier la communication, mieux partager l'information et développer le travail collectif ?
- Comment mieux reconnaître les compétences des professeurs et renforcer leur légitimité face à la communauté éducative ?
- Dans les écoles, comment améliorer les conditions de travail des professeurs, des directeurs d'école, leur accorder davantage d'autonomie dans l'exercice de leurs missions ?
- Comment mieux accompagner le chef d'établissement, le directeur d'école, les personnels des établissements et des écoles lors de difficultés rencontrées dans l'école, dans la classe ?

LE SNALC A INSITÉ SUR...

- La différence entre premier et second degré en matière de gouvernance. Dans le premier degré la gouvernance se fait plus au niveau de l'équipe. Dans le second degré, c'est essentiellement le chef d'établissement.
- La « gouvernance » proche du management, n'existe pas dans le premier degré car le directeur n'est pas un supérieur hiérarchique
- La nécessité de mettre des limites pour les parents, la gouvernance regarde en priorité les enseignants
- L'enfant ne peut pas être (comme entendu lors de la réunion) celui qui décide pour l'école.
- Le rôle et les limites des directeurs, des chefs d'établissement, des inspecteurs et d'une certaine manière de tous les acteurs de l'école doivent être clairement définis

L'AVIS DU SNALC

La composition de l'atelier, une vingtaine de personnes, lycéens, parents, professeurs, DGEN, IEN, Syndicats, administratifs a donné une tonalité assez étonnante et inhabituelle aux discussions du groupe de travail.

Cette réunion était dans la présentation qui nous en a été faite, très orientée vers la place importante des parents et des élèves dans les décisions à prendre au niveau des écoles et des établissements. Devant la tendance à vouloir minimiser le rôle des équipes enseignantes au détriment de celui des parents, le SNALC a rappelé la nécessité de sanctuariser l'école. Si la place des parents est importante dans l'éducation des enfants, il est indispensable de redéfinir les limites de leur interaction avec l'école.

Suite à la question « Quelles sont les difficultés rencontrées dans la gouvernance ? » le SNALC a souligné les problèmes liés au manque de clarté de la communication dans l'éducation nationale à tous les niveaux de la hiérarchie, y compris au plus haut niveau. Le manque d'information et souvent l'excès d'injonctions contradictoires qui en découle suscitent des incompréhensions entre enseignants, directeurs, chefs d'établissement, IEN, etc. Cela vient entacher plus encore l'image de l'école et la décrédibilise.

Le SNALC a attiré l'attention sur le manque d'écoute, de suivi, de soutien en cas de problèmes.